

entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt, il serait peut-être bon que nous examinions jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie et le même encouragement aux personnes qui désirent pourvoir, par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Votre Excellence peut être certaine que nous donnerons toute notre attention aux importants sujets qu'elle a bien voulu nous signaler, ainsi qu'aux intérêts généraux du pays.

Il est alors ordonné que la dite Adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

COMITES PERMANENTS.

Résolu, qu'un comité spécial de sept membres soit nommé pour préparer et rapporter les listes des membres qui devront composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, le 14 courant, savoir : Sir John A. Macdonald, et MM. Tilley, Tupper, Masson, Mackenzie et Laurier.

SUBSIDES.

Résolu, que cette Chambre se forme, vendredi prochain, en comité, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

VOIES ET MOYENS.

Résolu, que cette Chambre se forme, vendredi prochain, en comité, pour considérer les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

RAPPORTS.

M. TILLEY met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les comptes publics du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

M. BOWELL met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

M. MASSON met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport sur l'état de la milice du Canada pour l'année 1878.

M. TUPPER met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouver-

neur-Général, le rapport annuel du ministre des Travaux Publics pour l'année fiscale, du 1er juillet 1877 au 30 juin 1878, relativement aux travaux sous son contrôle.

M. BABY met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Et le rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément No. 3 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur de 1878.

INSTRUCTIONS ROYALES A SON EXCELLENCE.

INTERPELLATION.

M. MACKENZIE : Est-ce que le gouvernement mettra demain devant la Chambre, copie des nouvelles instructions royales et de la commission de Son Excellence le Gouverneur-Général ?

SIR JOHN A. MACDONALD : Non, pas demain, mais de suite.

SOUSSIONS POUR LE CHEMIN DU PACIFIQUE.

INTERPELLATION.

M. MACKENZIE : Est-ce que les soumissions reçues pour le chemin de fer du Pacifique et demandées l'été dernier, seront mises devant la Chambre ; je veux dire les soumissions dont le gouvernement doit se servir pour agir ?

M. TUPPER : Ces soumissions seront produites sous peu.

M. MACKENZIE : Il faut obtenir la sanction de la Chambre avant d'accorder des contrats. Autrefois, l'on demandait un rapport spécial au sujet de ces contrats. L'honorable monsieur n'a peut-être pas oublié que je produisais les soumissions les plus basses, et que je les lui montrais, ainsi qu'à son chef.

M. TUPPER : Je ne pense pas que l'honorable monsieur eût l'habitude de présenter les soumissions avant que le gouvernement en fût venu à une décision. Si je comprends bien la loi, les contrats sont sujets à l'approbation de la Chambre, après lui avoir été soumis,